

*La Fondation iFRAP a pour but d'effectuer des études et des recherches scientifiques sur l'efficacité des politiques publiques, notamment celles visant la recherche du plein emploi et le développement économique, de faire connaître le fruit de ces études à l'opinion publique, de proposer des mesures d'amélioration et de mener toutes les actions en vue de la mise en œuvre par le Gouvernement et le Parlement des mesures proposées.*



## COMPTES ANNUELS

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2019 AU 31 DECEMBRE 2019



JÉGARD

LÉO JÉGARD & ASSOCIÉS  
EXPERTISE COMPTABLE, AUDIT ET CONSEIL

23, rue du clos d'Orléans  
94120 Fontenay sous Bois  
Tél. : 01 48 73 69 91 – Fax. : 01 48 75 40 43  
bienvenue@jegard.com- www.jegard.com

**Fondation iFRAP** • 32-34 rue des Jeuneurs - 75002 PARIS • Tél. : 01 42 33 29 15 • [www.ifrap.org](http://www.ifrap.org)

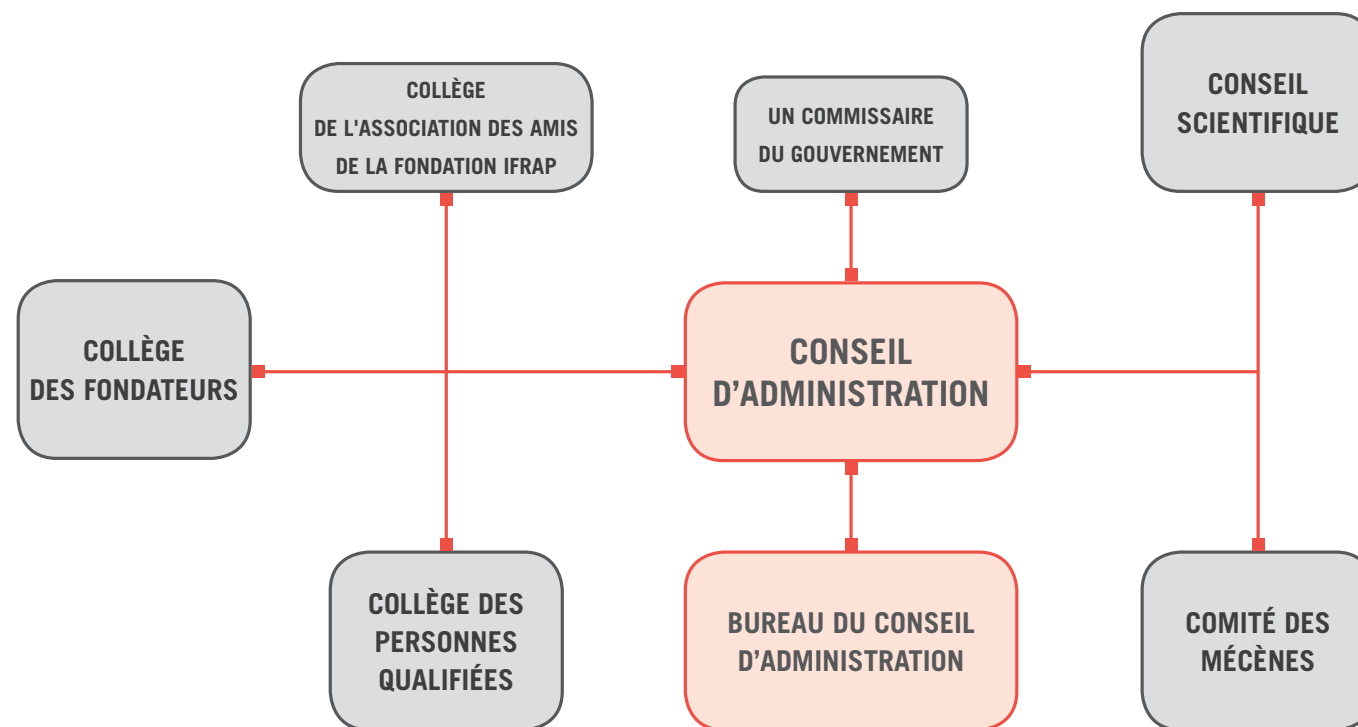
SIRET : 519 556 013 00026 • APE : 9499Z

**COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31/12/2019**  
 EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2019 AU 31 DECEMBRE 2019

**SOMMAIRE**

	<b>PAGES</b>
<b>G</b> OUVERNANCE DE LA FONDATION iFRAP	
<b>R</b> APPORT MORAL / RAPPORT D'ACTIVITÉ	1 à 4
<b>R</b> APPORT DU TRÉSORIER	5 à 7
<b>B</b> ILAN	8 et 9
<b>C</b> OMPTÉ DE RÉSULTAT	10 et 11
<b>A</b> NNEXE	12 à 35
<b>R</b> APPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	

## ■ Gouvernance ■ de la Fondation iFRAP



### ■ Bureau du Conseil d'administration :

- Daniel Arnoux - *Président*
- Charles-Marie Jottras - *Vice-Président*
- Jean-Pierre Lagay - *Trésorier*
- Olivier Tardy - *Secrétaire*

### ■ Collège des fondateurs :

- Bernard Zimmern - *Président d'honneur*
- Hubert Jousset, Charles-Marie Jottras, Daniel Arnoux

### ■ Collège des personnes qualifiées :

- Hugues Charbonnier, Edouard Husson, Olivier Tardy, Jean-Pierre Lagay

### ■ Collège de l'association des Amis de la Fondation iFRAP :

- Sylvain Forestier, Geneviève Gomez, Jocelyne Descottes, Isabelle de Kerviler

### ■ Conseil scientifique :

- Président : Daniel Arnoux
- Jean-Marc Daniel, Cédric de l'Estrange, Jean-Michel Yolin, Axel Parkhouse, Bernard Zimmern, Denis Bachelot, Emmanuel Combe, Bernard Vivier, Edouard Husson, Jean-Charles Simon

### ■ Association des Amis de la Fondation :

- Olivier Allez - *Président*
- Philippe François - *Secrétaire*
- Jocelyne Descottes - *Trésorière*
- Jean-Claude Rouzaud
- Isabelle de Kerviler

### ■ Comité des Mécènes :

- Les membres du Comité des mécènes sont :
- les membres des 3 collèges
  - les grands donateurs
  - toute personne pouvant apporter un réel soutien à la Fondation iFRAP

### ■ Un Commissaire du gouvernement

## RAPPORT MORAL - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

### La vie de la Fondation iFRAP

#### **2009/2019 : voilà 10 ans que la Fondation iFRAP a été reconnue d'utilité publique.**

Ces 10 ans ont été très denses en travaux de recherches sur les politiques publiques avec 116 études publiées dans la revue de la Fondation, Société Civile, et plus de 3000 notes publiées sur le site [www.ifrap.org](http://www.ifrap.org).

10 années intenses aussi pour que la Fondation iFRAP soit la plus solide et pérenne possible.

Les comptes de la Fondation iFRAP sont équilibrés et satisfaisants. Les 17.000 soutiens, particuliers comme entreprises sont très fidèles à la Fondation. Le premier legs reçu cette année consolide encore la pérennité de la Fondation. L'indépendance de la Fondation, qui se situe parmi les tout premiers think-tanks français, est renforcée.

**Trois Conseils d'Administration et six réunions du Bureau** ont encadré le déroulement administratif et financier de la Fondation en 2019 :

- Examen, contrôle et approbation des comptes de l'exercice 2018
- Décisions sur le placement patrimonial pour assurer la stabilité et la pérennité de la Fondation
- Renouvellement des membres sortants et élection du Bureau
- Suivi des travaux d'études et de recherche conformément aux statuts de la Fondation.

**Le Conseil scientifique** comptant une douzaine de participants s'est réuni, proposant les thèmes des prochaines études et faisant le point sur les sources et les travaux économétriques à venir.

Cette année 2019 a été particulièrement axée sur la dette, les impôts directs des ménages et l'analyse de la gestion des communes mais aussi l'analyse du budget européen, de la gestion des régions et la comparaison du temps de travail en Europe.

Le modèle économétrique Nemesis, les data de la Fondation iFRAP et les data publiques accessibles aux recherches de la Fondation ont été au cœur des échanges du Conseil scientifique.

**Le Comité des Mécènes** réunit les plus fidèles soutiens de la Fondation.

Il s'est réuni deux fois en 2019.

Les principaux thèmes abordés ont été les suivants :

- La difficulté à économiser sur les dépenses publiques
- L'éducation budgétaire et économique de la Société Civile
- La taxation de l'immobilier
- La fiscalité pesant sur les entreprises françaises

## RAPPORT MORAL - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019 (SUITE)

### Les interventions institutionnelles

De nombreux parlementaires ou membres de l'exécutif ont sollicité la Fondation iFRAP tout au long de cette année 2019, notamment :

10 janvier 2019 - Assemblée nationale - entretien avec Laurent Saint Martin - sujet : contrôle de la dépense publique par le Parlement et évaluation des politiques publiques en France et en Europe.

29 janvier 2019 - Élysée – entretien avec Jonathan Guemas, conseiller du Président - sujet : dépenses publiques et fiscalité des ménages, équilibre des comptes publics.

8 mars 2019 - Assemblée nationale - entretien avec le député Roland Lescure - Commission des affaires économiques - Entretien sur la fiscalité du capital et l'investissement dans les entreprises et sur les politiques européennes en la matière.

13 mars – Entretien avec Olivier Dussopt, ministre de la Fonction publique sur la réforme du statut de la Fonction publique.

9 avril - Assemblée nationale - Audition sur le projet de loi fonction publique avec la députée Émilie Chalas portant sur l'ensemble des articles du projet de loi.

23 octobre – Entretien avec Laurent Martel, conseiller fiscal du Président et du Premier ministre - Hôtel de Matignon - sujet : Fiscalité des entreprises, transformation du CICE en baisse de charges et baisse du taux de l'impôt sur les sociétés d'ici 2022.

**La H.A.T.V.P.** (Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique).

La loi prévoit que tout représentant d'intérêts communique chaque année à la Haute Autorité une déclaration d'activité.

La déclaration 2019 porte sur deux questions :

- Dépenses publiques et fiscalité des ménages, équilibre des comptes publics.
- Contrôle de la dépense publique par le Parlement et évaluation des politiques publiques en France et en Europe.

## RAPPORT MORAL - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019 (SUITE)

### Les principaux travaux de la Fondation

#### **Les dossiers de notre revue *Société Civile* en 2019 :**

Janvier : Taxation des donations et successions.

Février : Grand débat national - Impôts directs des ménages.

Mars : Grand débat national - Dépenses publiques : plan des économies.

Avril : La dette publique.

Mai : Dépenses européennes.

Juin : Réformer la fonction publique.

Juillet/août : Paris : nouvelle organisation budgétaire et territoriale.

Septembre : Fiscalité des entreprises.

Octobre : Faiblesse du temps de travail.

Novembre : Régions : le bilan 2015-2018 des fusions.

Décembre : Impôts sur le revenu 2019-2020.

#### **Le « Macronomètre »**

avec une analyse d'une mesure du gouvernement et une vidéo publiée par semaine, notamment sur le site [www.lefigaro.fr](http://www.lefigaro.fr).

#### **Le bilan des 380 plus grandes communes de France :**

Dès l'automne 2019, en partenariat avec Le Point, l'équipe de la Fondation a publié des fiches d'analyses sur la gestion des villes de plus de 23.600 habitants en consolidant les données des villes et des intercommunalités.

L'étude se concentre sur la gestion des dépenses de fonctionnement (dont dépenses de personnel), des dépenses d'investissements, de la dette ainsi que l'évolution des impôts (dont les impôts locaux) dans les villes de plus de 64.790 habitants et ce, sur le dernier mandat municipal.

## RAPPORT MORAL - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019 (SUITE)

### Le rayonnement des travaux de la Fondation :

Quelques exemples parmi les reprises de nos travaux :

Nos travaux sur le budget européen ont été repris par Le Figaro.

L'étude sur la gestion de la ville de Paris a été reprise par l'ensemble des médias, nationaux et régionaux.

Le chiffrage sur les économies potentielles liées à l'âge pivot prévu par la réforme des retraites a été relayée largement.

L'étude sur la relative faiblesse de la croissance française liée à la faible progression du temps de travail a été publiée dans l'Opinion.

Chaque mois, Les Echos publie une analyse de l'iFRAP dont les tribunes « Fiscalité des entreprises : le leurre de la baisse » ou « Le jackpot du prélèvement à la source pour l'Etat ».

Nos tribunes sur la réforme des retraites ont été publiées dans Les Echos et le Figaro, celles sur les arrêts maladies « bidons » dans Capital, celles sur le système hospitalier dans le Figaro et Valeurs Actuelles, qui a également publié nos travaux sur les gagnants et les perdants de la réforme de l'assurance chômage.

L'hebdomadaire Marianne a cité les travaux de la Fondation sur le service national universel.

L'analyse de la gestion des régions 2015-2018 a été reprise par la presse quotidienne régionale : Le Progrès, le Dauphiné – l'Est Républicain – Dernières nouvelles d'Alsace...

Concernant notre présence en ligne, la fréquentation sur site [www.ifrap.org](http://www.ifrap.org) est stable avec environ un 1,6 million de pages lues par an.

Les notes de la Fondation iFRAP sont très régulièrement référencées par Google Actualités et le site de la Fondation bénéficie de pics de fréquentation :

- RATP : en moyenne, des retraites à 3.700 euros dès 56 ans : 81.950 clics,
- Réforme des retraites : l'heure de vérité : 59.700 clics,
- Elections européennes : comparateur des programmes : 54.300 clics,
- Focus sur le régime de retraite des agents EDF : 35.400 clics,
- Temps de travail dans la fonction publique : l'exécutif passe (enfin) aux actes : 35.300 clics,

En 10 ans, le site de la Fondation iFRAP a reçu la visite de 8,4 millions de lecteurs pour plus de 13,9 millions de pages lues.

+ de 14.000 personnes suivent les 2 pages Facebook.

+ de 16.800 personnes suivent l'actualité de l'iFRAP sur Twitter.

## RAPPORT DU TRÉSORIER – EXERCICE 2019 *(Chiffres arrondis à l'unité)*

### Faits significatifs de l'exercice

La fondation a bénéficié de la réalisation d'un legs.

Ce legs comprenait d'une part des actifs financiers d'un montant global de 6.062 K€, comptabilisé en produits exceptionnels ainsi que 75% de la pleine propriété d'un bien immobilier soit 3.800 K situé dans le 8<sup>e</sup> arrondissement de Paris, dont la contrepartie a été comptabilisée dans les fonds associatifs.

Le solde des 25% de ce bien immobilier a été acquis par la suite portant la valeur du bien immobilier à 5.187 K€.

### Compte de Résultat

Les produits d'exploitation sont passés de 1.375 K€ à 1.541 K€ soit une augmentation de 12,07%.

Cet accroissement sensible est dû à l'apparition du poste loyers perçus pour 226 K€, conséquence du legs ci-dessus.

Les autres postes de produits d'exploitation sont en diminution.

La vente de la revue Société Civile passée de 110 K€ à 93 K€ traduit une tendance structurelle constatée depuis plusieurs années, conséquence de la progression de sa consultation en ligne.

La légère baisse des dons, passés de 1.255 K€ à 1.218 K€ ne présente pas de signification particulière.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 1.252 K€ à 1.469 K€, soit 217 K€.

Cette augmentation est constatée en grande partie sur les charges liées au nouveau bien immobilier notamment les frais d'entretien et divers 38 K€, les honoraires de gestion 22 K€, les impôts fonciers 12 K€ et les dotations aux amortissements 86 K€.

On note également le poste frais sur titres 46 K€ lié à la gestion des actifs financiers issus du legs.

La variation des autres postes de charges se compense avec une augmentation du poste de salaires et charges sociales passé de 560 K€ à 624 K€. La diminution des autres postes de charges est constatée notamment sur les honoraires divers 17 K€, les annonces et insertions 37 K€ et le site internet 14 K€.

Le résultat financier augmente de 180 K€ (182 K€ contre 2 K€) compte tenu du legs et de la bonne tenue des marchés financiers en 2019.



## RAPPORT DU TRÉSORIER – EXERCICE 2019 (SUITE)

En conséquence de ce qui précède, le résultat courant est porté de 125 K€ à 255 K€.

Compte du résultat exceptionnel de 6.058 K€ contre -33 K€, l'excédent net global devient 6.313 K€ contre 92 K€.

### Bilan

La structure du bilan est complètement modifiée par l'enregistrement du legs ci-dessus.

L'actif net immobilisé est porté à 6.951 K€ contre 1.921 K€.

La trésorerie de la fondation au 31/12/2019 était de 7.521 K€ contre 2.487 K€ au 31/12/2018. Elle était placée à hauteur de 83% en valeurs mobilières.

Les fonds propres y compris le résultat de 6.313 K€ sont désormais de 13.887 K€ contre 3.774 K€ au 31/12/2018.

Le solde de l'emprunt immobilier contracté en 2016 était de 287 K€ au 31/12/2019.

### Compte d'emploi annuel des ressources

Il est rappelé que l'ifrap ne perçoit pas de subvention publique, ce qui est un gage d'indépendance.

Le total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat, d'un montant de 7.805 K€ comprennent les dons et legs collectés pour 1.218 K€, le legs exceptionnel de 6.062 K€, les autres produits liés à l'appel la générosité du public pour 202 K€, les loyers perçus pour 226 K€ et les autres produits pour 97 K€.

Les emplois de fonds concernent principalement les missions sociales de la Fondation :

- L'activité de recherche scientifique sur les politiques publiques de l'emploi pour 802 K€.
- L'activité de diffusion des recherches et des propositions pour 366 K€.

Les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement ont consommé 15% des ressources de l'exercice (non compris le legs exceptionnel).

Le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice s'établit à 6.473 K€.

## RAPPORT DU TRÉSORIER – EXERCICE 2019 (SUITE)

Le solde au début de l'exercice était en effet de 1.875 K€. Il a été majoré des ressources collectées de 7.280 K€ et minoré des emplois de 2.682 K€.

### Perspectives d'avenir

La pandémie COVID-2019 qui s'est répandue sur le territoire national au 1<sup>er</sup> trimestre 2020 est susceptible d'avoir des conséquences sur les ressources de la fondation avec une diminution des dons. Cette évolution dont le chiffrage est impossible à ce stade n'est toutefois pas de nature à remettre en cause la continuité d'exploitation compte tenu de l'importance des fonds propres.

L'activité de la fondation en matière de recherche et de publication s'est poursuivie grâce à la mise en place du télétravail.

### Proposition d'affectation du résultat

Le résultat à affecter est de 6.313.134 €.

Il est proposé de l'affecter à l'actualisation de la dotation à hauteur de 48.000€ et le solde soit 6.265.134 € au report à nouveau.

Il est rappelé que le modèle économique de la Fondation est désormais constitué essentiellement de trois catégories de ressources :

- Les dons et legs.
- Les produits des placements financiers.
- Les produits des loyers de l'immobilier de placement.

Sauf en cas de circonstances exceptionnelles, il n'est pas donc prévu de consommer tout ou partie du legs reçu en 2019, mais d'utiliser les produits financiers et les loyers qu'il génère pour compléter le budget de la fondation.

## BILAN ACTIF

BILAN ACTIF	Du 01/01/2019 au 31/12/2019			AU 31/12/2018
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	4 262	3 463	800	1 606
Fonds commercial	147 208	147 208	-	-
Autres	-	-	-	-
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances	-	-	-	-
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains	2 143 043	-	2 143 043	586 950
Constructions	5 074 533	285 752	4 788 781	1 304 850
Installations techniques, matériel et outillages industriels	-	-	-	-
Autres	53 009	34 818	18 191	27 477
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
<i>Immobilisations financières (1)</i>				
Participations	-	-	-	-
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
<b>Total I</b>	<b>7 422 056</b>	<b>471 241</b>	<b>6 950 815</b>	<b>1 920 884</b>
Comptes de liaison	-	-	-	-
<b>Total II</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières, autres approvisionnements	-	-	-	-
En-cours de production (biens et services)	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	399	-	399	1 186
Avances et acomptes versés sur commandes	5 890	-	5 890	5 000
<i>Créances (2)</i>				
Usagers et comptes rattachés	31 042	-	31 042	906
Autres	26 690	-	26 690	23 161
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	6 278 597	4 718	6 273 880	1 218 180
<i>Instruments de Trésorerie</i>	-	-	-	-
<i>Disponibilités</i>	1 247 400	-	1 247 400	1 268 461
<i>Charges constatées d'avance (2)</i>	16 946	-	16 946	16 953
<b>Total III</b>	<b>7 606 965</b>	<b>4 718</b>	<b>7 602 247</b>	<b>2 533 847</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler IV	-	-	-	-
Primes de remboursement des emprunts V	-	-	-	-
Ecart de conversion actif VI	-	-	-	-
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>15 029 020</b>	<b>475 959</b>	<b>14 553 062</b>	<b>4 454 731</b>

(1) Dont à moins d'un an (2) Dont à plus d'un an

### ENGAGEMENTS REÇUS

Legs net à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents  
- autorisés par l'organisme de tutelle

Engagements reçus : - Dons en nature restant à vendre ; Avals, cautions et garanties reçus ; Créances escomptées non échues ; Pour utilisation en crédit-bail mobilier ; Pour utilisation en crédit-bail immobilier ; Autres

## BILAN PASSIF

BILAN PASSIF	Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Au 31/12/2018
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	5 011 619	1 159 619
Ecarts de réévaluation	-	-
Réserves	600 000	600 000
Report à nouveau	1 962 642	1 922 446
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	<b>6 313 134</b>	<b>92 196</b>
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Apports	-	-
- Legs et donations	-	-
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs	-	-
Ecarts de réévaluation	-	-
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	-	-
Provisions réglementées	-	-
Droit des propriétaires commodat	-	-
<b>TOTAL I</b>	<b>13 887 395</b>	<b>3 774 261</b>
Comptes de liaison	-	-
<b>TOTAL II</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>PROVISIONS ET FONDS DEDIES</b>		
Provisions pour :		
- Risques	-	-
- Charges	-	-
Fonds dédiés sur :		
- Subventions de fonctionnement	-	-
- Autres ressources	-	-
<b>TOTAL III</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>EMPRUNTS ET DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes :		
- Auprès d'établissements de crédit (2)	287 470	349 389
- Financières diverses	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Dettes :		
- Fournisseurs et comptes rattachés	119 013	99 757
- Fiscales et sociales	209 939	184 943
- Sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	-	-
Instruments de trésorerie	-	-
Produits constatés d'avance	49 244	46 382
<b>TOTAL IV</b>	<b>665 667</b>	<b>680 470</b>
Ecart de conversion passif V	-	-
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>14 553 062</b>	<b>4 454 731</b>
(1) Dont à moins d'un an	441 171	393 085
(1) Dont à plus d'un an	224 496	287 385
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	-	-
Engagements donnés :		
- Avals, cautions et garanties données	-	-
- Effets circulants sous l'endos de l'organisme	-	-
- Redevances crédit-bail mobilier restant à courir	-	-
- Redevances crédit-bail immobilier restant à courir	-	-
- Autres engagements donnés	-	-

## COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT - Première Partie	AU 31/12/2019			AU 31/12/2018
	France	Exportation	Total	Total
<b>Produits d'exploitation</b>				
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Production vendue : - Biens	-	-	-	-
- Services	93 649	-	93 649	110 015
<b>Chiffre d'affaire Net</b>	<b>93 649</b>	<b>-</b>	<b>93 649</b>	<b>110 015</b>
Production - Stockée			-	-
- Immobilisée			-	-
Subventions d'exploitation			-	-
Reprises sur amortissements, dépréciations et transferts de charges			608	146
Cotisations			-	-
Autres produits (hors cotisations)			1 446 724	1 264 495
<b>TOTAL I</b>			<b>1 540 981</b>	<b>1 374 656</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats de marchandises			238	597
Variations de stock de marchandises			787	396
Achats de matières premières et autres approvisionnements			-	-
Variation de stock matières premières et approvisionnements			-	-
Autres achats et charges externes			641 531	592 625
Impôts, taxes et versements assimilés			44 076	25 559
Salaires et traitements			439 371	391 448
Charges sociales			184 642	168 899
Dotation aux : - Amortissements sur immobilisations			157 601	71 953
- Dépréciations des immobilisations			-	-
- Dépréciations de l'actif circulant			-	-
- Provisions			-	-
Autres charges			333	267
<b>TOTAL II</b>			<b>1 468 578</b>	<b>1 251 745</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>72 403</b>	<b>122 911</b>
Excédent ou déficit transféré III			-	-
Déficit ou excédent transféré IV			-	-
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en communs (III - IV)</b>			<b>-</b>	<b>-</b>

## COMPTE DE RESULTAT - (SUITE)

COMPTE DE RESULTAT (Suite)	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
<b>Produits financiers :</b>		
Produits financiers de participation	2 531	4 301
Produits autres valeurs mobilières et créances actifs immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	91 777	10 829
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges	8 122	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	107 866	-
<b>TOTAL V</b>	<b>210 296</b>	<b>15 131</b>
<b>Charges financières :</b>		
Dotations financières aux amortissements et dépréciations	4 718	8 122
Intérêts et charges assimilées	3 673	4 724
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placements	19 180	-
<b>TOTAL VI</b>	<b>27 570</b>	<b>12 845</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>	<b>182 725</b>	<b>2 285</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>	<b>255 128</b>	<b>125 196</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	6 061 506	-
Sur opérations en capital	-	-
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	-	-
<b>TOTAL VII</b>	<b>6 061 506</b>	<b>-</b>
<b>Charges exceptionnelles :</b>		
Sur opérations de gestion	3 500	33 000
Sur opérations en capital	-	-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-	-
<b>TOTAL VIII</b>	<b>3 500</b>	<b>33 000</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>	<b>6 058 006</b>	<b>-33 000</b>
Impôts sur les bénéfices <b>IX</b>	-	-
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs <b>X</b>	-	-
Engagements à réaliser sur ressources affectées <b>XI</b>	-	-
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII + X)</b>	<b>7 812 783</b>	<b>1 389 787</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + XI)</b>	<b>1 499 649</b>	<b>1 297 591</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT (Total des produits - Total des charges)</b>	<b>6 313 134</b>	<b>92 196</b>
<b>Evaluation des contributions volontaires en nature</b>		
<b>Produits</b>		
Bénévolat	-	-
Prestations en nature	252 466	240 722
Dons en nature	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>252 466</b>	<b>240 722</b>
<b>Charges</b>		
Secours en nature	-	-
Mise à disposition gratuite de biens et services	252 466	240 722
Personnel bénévole	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>252 466</b>	<b>240 722</b>

## ANNEXE

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan	14.553.062 €
- Total du compte de résultat ( <i>Produits</i> )	7.812.783 €
- Résultat de l'exercice ( <i>Excédent</i> )	6.313.134 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par le Bureau.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la fondation.

<b>Note n°1</b>	Règles et méthodes comptables.
<b>Note n°2</b>	Notes sur le compte de résultat.
<b>Note n°3</b>	Notes sur les engagements hors bilan.
<b>Note n°4</b>	Etat des immobilisations.
<b>Note n°5</b>	Etat des amortissements.
<b>Note n°6</b>	Tableau de suivi des fonds associatifs.
<b>Note n°7</b>	Etat des provisions et dépréciations.
<b>Note n°8</b>	Etat des créances.
<b>Note n°9</b>	Etat des dettes.
<b>Note n°10</b>	Produits à recevoir.
<b>Note n°11</b>	Charges à payer.
<b>Note n°12</b>	Charges constatées d'avance.
<b>Note n°13</b>	Produits constatés d'avance.
<b>Note n°14</b>	Effectif moyen de l'exercice 2018.
<b>Note n°15</b>	Honoraires du commissaire aux comptes.
<b>Note n°16</b>	Compte d'Emploi annuel des Ressources (CER).
<b>Note n°17</b>	Note explicative au CER.

## NOTE N°1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

### 1. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement ANC N°2014-03, modifié par le règlement ANC N°2015-06 du 23 novembre 2015 et par le règlement ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016, en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ;
- du règlement 2009-01 du 03 décembre 2009 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation.

### 2. DEROGATION AUX PRINCIPES COMPTABLES

Il n'a pas été dérogé au cours de l'exercice aux principes comptables ci-dessus énoncés.

### 3. CHANGEMENT DE METHODES COMPTABLES

Il a été fait application de méthodes comptables identiques à celles de l'exercice précédent.

### 4. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE :

Le legs en cours de réalisation au 31 décembre 2018, mentionné dans les engagements hors bilan dans l'annexe des comptes annuels 2018 pour un montant total estimé de 9.476 K€, a été réalisé au début de l'exercice 2019. La réalisation de ce legs a eu les impacts suivants sur les comptes annuels 2019 :

- Transfert d'actifs financiers à la Fondation pour un montant de 6.062 K€, qui se traduit par l'augmentation significative des valeurs mobilières de placement, et l'enregistrement de ce montant en produits exceptionnels de libéralités reçues.



## NOTE N°1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES (SUITE)

- Transfert de 75% de la pleine propriété d'un bien immobilier situé dans le 8<sup>ème</sup> arrondissement de Paris pour un montant de 3.800 K€ qui constitue un legs avec contrepartie d'actif, qui se traduit par une hausse des fonds associatifs et de l'actif immobilisé.

La Fondation a acquis le solde des 25% de ce bien immobilier de placement au mois d'avril 2019, portant ainsi la valeur globale du bien immobilier dans l'actif immobilisé à 5.187 K€.

Cette valeur globale de bien immobilier de placement a été ventilé dans les immobilisations de la manière suivante : 30 % pour la valorisation du terrain (1.556 K€) et 70 % pour la valorisation des constructions (3.631 K€).

Les revenus de ce bien immobilier de placement (loyers) ainsi que les charges (charges d'entretien, honoraires de gestion et impôts fonciers) sont constatés dans le résultat d'exploitation de la Fondation.

### 5. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :

La pandémie COVID-19 qui s'est répandue sur le territoire national au 1<sup>er</sup> trimestre 2020 a eu pour conséquence l'application de mesures de confinement à compter du 17 mars 2020. La Fondation a mis en place pendant cette période, le télétravail pour tous les salariés, cela a permis la poursuite des activités de recherche et de publication.

Dans ce contexte de crise sanitaire, une incertitude pèse sur les dons reçus par la Fondation, qui constituent ses principales ressources. Il est possible que le montant des dons reçus connaisse une baisse en 2020. Cependant, la Fondation dispose de Fonds associatifs solides, qui lui permettront d'assurer sa continuité d'exploitation sans difficultés, y compris dans l'hypothèse où la baisse des dons reçus en 2020 se confirmerait.

### 6. LES PRINCIPALES METHODES UTILISEES ONT ETE LES SUIVANTES :

#### A - IMMOBILISATION INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire pour une durée variant de 3 à 5 ans.

## NOTE N°1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES (SUITE)

### **B - IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les amortissements ont été pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de leur durée normale d'utilisation :

- Terrains	Non amortissable
- Ensemble Immobilier Administratif	25 ans
- Biens Immobiliers de Placement : Structure	50 ans
- Biens Immobiliers de Placement : Agencements & aménagements	15 à 25 ans
- Agencements, aménagements des constructions	5 à 10 ans
- Installations générales et agencements	3 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans

### **C - STOCK :**

Il n'existe pas de stock concernant la revue, les éditions étant faites d'après le nombre d'abonnements connus.

### **D - CREANCES ET DETTES :**

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

### **E - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENTS :**

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition. Au 31/12/2019, une provision pour moins-value latente de 4.718 € a été constatée.

### **F - DETTES PROVISIONNEES POUR CONGES A PAYER :**

La dette provisionnée pour congés à payer, et les charges sociales et fiscales y afférentes sont comprises dans les dettes fiscales et sociales.

## NOTE N°1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES (SUITE)

### G - CHIFFRAGE DES ENGAGEMENTS DE FIN DE CARRIERE :

Le chiffrage des engagements de fin de carrière est évalué selon les hypothèses suivantes :

- rotation du personnel : 1%
- taux de progression des salaires : 1%
- taux d'actualisation : 2%
- taux de charges sociales retenu : 46,40 %

La Fondation n'a pas comptabilisé de provision.

Le montant de la dette actuarielle au 31 décembre 2019 s'élève à 18.447 €

### H - DOTATIONS PERENNES REPRESENTATIVES D'ACTIFS ALIENABLES :

	Solde au 01/01/2019	Augmentation	Diminution	Solde au 31/12/2017
Dotations	1.148.400 €	52.000 €		1.200.400 €

### I - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE : :

Les contributions volontaires en nature correspondent :

- A la valorisation des bénévoles :  
2,5 ETP x 12 mois x salaire moyen chargé de décembre 2019      252.465,78 €

### J - FONDS D'ÉDITION :

L'activité d'édition de la Fondation IFRAP provient de l'apport partiel d'actif de l'association Institut Société Civile en date du 05/02/2010 avec effet au 01/01/2010, pour une valeur de 147.208 €. Ce fonds d'édition a été valorisé en prenant en considération l'usage de la marque et l'existence d'abonnés, le taux de réabonnement et les produits constatés d'avance sur l'année 2009.

## NOTE N°1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES (SUITE)

Elle s'est avérée être déficitaire pour la première année en 2012, pour un montant de 6.101,44 €, alors qu'elle était bénéficiaire en 2011, ce qui a constitué un indice de perte de valeur et qui a conduit à un test de dépréciation, conformément au Plan comptable Général.

La Fondation iFRAP a prévu en 2012 que l'activité d'édition, qui a en partie évolué, serait déficitaire dans les années à venir.

Néanmoins, il a été décidé de poursuivre cette activité pour plusieurs raisons :

- la revue Société Civile permet le rayonnement des activités de recherche de la Fondation.
- elle est un moyen de communication lors des colloques, assemblées, forums et débats scientifiques auxquels la Fondation est amenée à participer.
- la diffusion de la revue constitue une des missions sociales de la Fondation, telle qu'elle apparaît dans le compte d'emploi des ressources (CER).

De plus, il est apparu que l'activité d'édition est intimement liée à l'activité de la fondation et qu'elle ne pourrait perdurer en dehors du cadre des activités de la fondation.

Par conséquent, en raison des faits exposés ci-dessus et en application du principe de prudence, le fonds d'édition a fait l'objet pour l'exercice 2012 d'une provision pour dépréciation de 100% soit un montant de 147.208 €.

En 2019, l'activité d'édition est restée déficitaire.

La Fondation prévoit que les déficits continuent dans les années à venir, tout en réaffirmant sa volonté de poursuivre cette activité pour les raisons précédemment évoquées.

C'est pourquoi la provision constatée en 2012 est maintenue dans son intégralité.

## NOTE N°2 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Les produits figurant sur la ligne « Production vendue services », pour un montant total de 93.649 €, se décomposent de la manière suivante :

- Abonnements à la revue Société Civile : 92.855,78 €
- Ventes de livres : 39,18 €
- Locations de fichiers : 754,00 €

Les produits figurant sur la ligne « Autres produits », pour un montant total de 1.446.724 €, se décomposent de la manière suivante :

- Dons : 1.218.279,30 €
- Loyer bien immobilier de placement : 225.535,73 €
- Droits d'auteur et de reproduction : 2.815,34 €
- Produits divers de gestion courante : 93,37 €

18

## NOTE N°3 - NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

### Engagements hors bilan reçus

- Legs en cours de réalisation au 31 décembre 2018 : montant total estimé : 9.476 K€, ce legs a été réalisé au début de l'exercice 2019 (cf. Paragraphe sur les événements significatifs de l'exercice, à la page 13 et 14 de l'annexe).
- Dans le cadre de la donation temporaire d'usufruit d'une durée de trois années, pour la période de 2017 à 2019, portant sur la moitié indivise d'un bien immobilier situé dans le 9<sup>ème</sup> arrondissement de Paris ; la Fondation Ifrap a reçu au 31 décembre 2017 un engagement de 80.000 €, correspondant au revenu annuel net minimal de 40.000 € à recevoir au titre des années 2018 et 2019. Le revenu net minimal de 40.000 € pour l'année 2018 a été reçu au 31 décembre 2018, et le revenu net minimal de 40.000 € pour l'année 2019 a été reçu au 31 décembre 2019.

Ainsi, tous les revenus relatifs à cette donation temporaire d'usufruit, ont été reçus au 31/12/2019.

## NOTE N°4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

CADRE A	Valeur brute	Augmentations	
	en début d'exercice	Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement	-	-	-
Autres postes d'immobilisations incorporelles	151 470	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>151 470</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains	586 950	-	1 556 093
Constructions :	1 369 550	-	3 630 884
- Sur sol propre	-	-	-
- Sur sol d'autrui	-	-	-
Installations :	74 099	-	-
- Générales, agencements et aménagements constructions	-	-	-
- Techniques, matériel et outillage	-	-	-
- Générales, agencements et aménagements divers	40 357	-	-
Matériel :	-	-	-
- De transport	13 136	-	554
- De bureau et informatique, mobilier	-	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>2 084 092</b>	<b>-</b>	<b>5 187 532</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>			
Participations évaluées par mise en équivalence	-	-	-
Autres :	-	-	-
- Participations	-	-	-
- Titres immobilisés	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 235 562</b>	<b>-</b>	<b>5 187 532</b>

## NOTE N°4 - TABLEAU DES IMMOBILISATIONS (SUITE)

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
	Virement	Cession		
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-
Autres postes d'immobilisations incorporelles	-	-	151 470	-
<b>TOTAL</b>	-	-	<b>151 470</b>	-
Terrains	-	-	2 143 043	-
Constructions :			5 000 434	-
- Sur sol propre	-	-	-	-
- Sur sol d'autrui	-	-	-	-
Installations :			74 099	-
- Générales, agencements et aménagements constructions	-	-	-	-
- Techniques, matériel et outillage	-	-	-	-
- Générales, agencements et aménagements divers	-	-	40 357	-
Matériel :			-	-
- De transport	-	-	-	-
- De bureau et informatique, mobilier	-	1 038	12 651	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	-	<b>1 038</b>	<b>7 270 585</b>	-
Participations évaluées par mise en équivalence	-	-	-	-
Autres :			-	-
- Participations	-	-	-	-
- Titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	-	-	-	-
<b>TOTAL GENERAL</b>	-	<b>1 038</b>	<b>7 422 056</b>	-

## NOTE N°5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

### CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice

<b>IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES</b>	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et développement	-	-	-	-
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 656	807	-	3 463
<b>TOTAL</b>	<b>2 656</b>	<b>807</b>	<b>-</b>	<b>3 463</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	-	-	-	-
Constructions : - Sur sol propre	125 999	137 542	-	263 541
- Sur sol d'autrui	-	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	12 800	9 412	-	22 212
Installations techniques, matériel et outillage industriel	-	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagements divers	14 651	8 810	-	23 461
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 365	1 030	1 038	11 357
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>164 814</b>	<b>156 794</b>	<b>1 038</b>	<b>320 570</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>167 470</b>	<b>157 601</b>	<b>1 038</b>	<b>324 033</b>



## NOTE N°5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS (SUITE)

### CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>							
Frais d'établissement et dvp.	-	-	-	-	-	-	-
Autres psotes d'immo. incorporelles	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>							
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>							
Terrains	-	-	-	-	-	-	-
Constructions : - Sur sol propre	-	-	-	-	-	-	-
- Sur sol d'autrui	-	-	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-	-	-	-
Installations générales, agencements et aménagements divers	-	-	-	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-	-	-	-	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	-	-	-	-	-	-	-
Frais d'acquisition de titres de participations	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL GENERAL</b>	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>	-	-	-	-	-	-	-

## NOTE N°5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS (SUITE)

### CADRE C

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations exercice aux amortissement	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émissions d'emprunts à étaler	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-

## NOTE N°6 - TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Affectation du résultat et retraitement	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
<b>FONDS PROPRE</b>					
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>					
- Patrimoine intégré	-	-	-	-	-
- Fonds statutaires	1 148 400	52 000	-	-	1 200 400
- Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	-	-	-	-	-
- Apports sans droit de reprise	11 219	-	-	-	11 219
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés	-	-	3 800 000	-	3 800 000
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables	-	-	-	-	-
<b>Ecart de réévaluation</b>	-	-	-	-	-
<b>Réserves</b>					
- Indisponibles	-	-	-	-	-
- Statutaires ou contractuelles	-	-	-	-	-
- Réglementées	-	-	-	-	-
- Autres	600 000	-	-	-	600 000
<b>Report à nouveau</b>	1 922 446	40 196	-	-	1 962 642
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	<b>92 196</b>	<b>-92 196</b>	<b>6 313 134</b>	<b>-</b>	<b>6 313 134</b>
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>					
<b>Fonds propres</b>					
- Apports	-	-	-	-	-
- Legs et donations	-	-	-	-	-
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs	-	-	-	-	-
<b>Ecart de réévaluation</b>	-	-	-	-	-
<b>Subventions d'investissements sur biens non renouvelables</b>	-	-	-	-	-
<b>Provisions réglementées</b>	-	-	-	-	-
<b>Droit des propriétaires</b>	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>3 774 261</b>	<b>-</b>	<b>10 113 134</b>	<b>-</b>	<b>13 887 395</b>

## NOTE N°7 - ETAT DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant en fin de l'exercice
<b>REGLEMENTEES</b>				
<b>Provisions pour :</b>				
- Reconstitution des gisements	-	-	-	-
- Investissements	-	-	-	-
- Hausse des prix	-	-	-	-
<b>Amortissements dérogatoires</b>	-	-	-	-
<b>Provisions pour prêts d'installation</b>	-	-	-	-
<b>Autres provisions réglementées</b>	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	-	-	-	-
<b>RISQUES ET CHARGES</b>				
<b>Provisions pour :</b>				
- Litiges	-	-	-	-
- Garanties données aux clients	-	-	-	-
- Pertes sur marché à terme	-	-	-	-
- Amendes et pénalités	-	-	-	-
- Pertes de change	-	-	-	-
- Pensions et obligations	-	-	-	-
- Impôts	-	-	-	-
- Renouvellements des immobilisations	-	-	-	-
- Gros entretien et grandes révisions	-	-	-	-
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer	-	-	-	-
<b>Autres provisions pour risques et charges</b>	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	-	-	-	-

## NOTE N°7 - ETAT DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (SUITE)

NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant en fin de l'exercice
<b>DEPRECIATIONS</b>				
<b>Immobilisations :</b>				
- Incorporelles	147 208	-	-	147 208
- Corporelles	-	-	-	-
- Titres mis en équivalence	-	-	-	-
- Titres de participations	-	-	-	-
- Financières	-	-	-	-
<b>Sur stocks et en cours</b>	-	-	-	-
<b>Sur comptes clients</b>	-	-	-	-
<b>Autres provisions pour dépréciation</b>	<b>8 122</b>	<b>4 718</b>	<b>8 122</b>	<b>4 718</b>
<b>TOTAL</b>	<b>155 330</b>	<b>4 718</b>	<b>8 122</b>	<b>151 926</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>155 330</b>	<b>4 718</b>	<b>8 122</b>	<b>151 926</b>
<b>Dont dotations et reprises :</b>				
- D'exploitation	-	-	-	-
- Financières	-	4 718	8 122	-
- Exceptionnelles	-	-	-	-
	<i>Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation</i>			

## NOTE N°8 - ETAT DES CREANCES

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts (1) (2)	-	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	-
<b>De l'actif circulant</b>			
Clients douteux ou litigieux	-	-	-
Autres créances clients	31 042	31 042	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	670	670	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	13 012	13 012	-
Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
Divers	-	-	-
Groupe et associés (2)	-	-	-
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	13 008	13 008	-
Charges constatées d'avance	16 946	16 946	-
<b>TOTAL</b>	<b>74 678</b>	<b>74 678</b>	<b>-</b>
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

## NOTE N°9 - ETAT DES DETTES

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires (1)	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)				
- A un an max. à l'origine	-	-	-	-
- A plus d'un an à l'origine	287 470	62 974	224 496	-
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	119 013	119 013	-	-
Personnel et comptes rattachés	93 427	93 427	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	91 963	91 963	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	128	128	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts, taxes et assimilés	24 421	24 421	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés (2)	-	-	-	-
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pensions de titres)	-	-	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	49 244	49 244	-	-
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>665 667</b>	<b>441 171</b>	<b>224 496</b>	<b>-</b>
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercices	-			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	61 805			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	-			

## NOTE N°10 - PRODUITS A RECEVOIR *(article A123-189 du code du commerce)*

PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le 31/12/2019	Exercice clos le 31/12/2018
Créances rattachées à des participations	-	-
Autres titres immobilisés	-	-
Prêts	-	-
Autres immobilisations financières	-	-
Créances clients et comptes rattachés	-	-
Autres créances	10 000.00	10 000.00
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	572	-
<b>TOTAL</b>	<b>10 572.00</b>	<b>10 000.00</b>

29

## DETAILS DES PRODUITS A RECEVOIR

PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le 31/12/2019	Exercice clos le 31/12/2018
Créances rattachées à des participations	-	-
Autres titres immobilisés	-	-
Prêts	-	-
Autres immobilisations financières	-	-
Créances clients et comptes rattachés	-	-
Autres créances	10 000.00	10 000.00
468700 ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	10 000.00	10 000.00
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	572	-
518800 INTERETS COURUS A RECEVOIR	572	-
<b>TOTAL</b>	<b>10 572.00</b>	<b>10 000.00</b>



## NOTE N°11 - CHARGES A PAYER *(article A123-189 du code du commerce)*

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le 31/12/2019	Exercice clos le 31/12/2018
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	190.75	304.98
Emprunts et dettes financières diverses	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 530.80	23 769.09
Dettes fiscales et sociales	138 467.24	132 977.43
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>174 188.79</b>	<b>157 051.50</b>

## DETAIL DES CHARGES A PAYER

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le 31/12/2019	Exercice clos le 31/12/2018
<b>Emprunts obligataires convertibles</b>	-	-
<b>Autres emprunts obligataires</b>	-	-
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>	<b>190.75</b>	<b>304.98</b>
168840 INTERETS COURUS	190.75	304.98
<b>Emprunts et dettes financières diverses</b>	-	-
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>35 530.80</b>	<b>23 769.09</b>
408100 FOURNISSEURS - FNP	35 530.80	23 769.09
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>138 467.24</b>	<b>132 977.43</b>
428200 DETTES PROVISIO. POUR CONGES P	37 813.83	34 267.67
428600 Provision pour prime	55 000.00	55 000.00
438000 CHEQUES DEJEUNER	165.39	165.39
438200 CHARGES SOCIALES SUR CONGES PA	15 012.98	13 648.53
438600 Charges sociales sur primes	21 836.29	21 906.05
438673 FORMATION CONTINUE	2 423.77	2 548.28
448200 CHG FISCALE S/ DETTE PROV CP	2 532.08	2 088.85
448601 CHARGES FISCALES S/ PRIMES	3 682.90	3 352.66
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</b>	-	-
<b>Autres dettes</b>	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>174 188.79</b>	<b>157 051.50</b>

## NOTE N°12 - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Détail des charges	Montants
Chèques déjeuners	3 629
Abonnements documentation	3 593
Contrats maintenance	3 922
Charges de copropriété	2 150
Autres	3 651
<b>TOTAL</b>	<b>16 946</b>

32

## NOTE N°13 - PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Détail des produits	Montants
Abonnements Société Civile	49 244
<b>TOTAL</b>	<b>49 244</b>

## NOTE N°14 - EFFECTIF MOYEN DE L'EXERCICE 2019

Catégorie	Effectif moyen de l'exercice 2019
Cadres	3
Non-cadres	2
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>

## NOTE N°15 - HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes comptabilisé en charges au cours de l'exercice s'élève à 5.905,28 €.

## NOTE N°16 - COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (CER)

EMPLOIS	Emplois de N	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources de N	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
	Compte de résultat (1)	(3)		Compte de résultat (2)	(4)
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		1 874 812,52
1 MISSIONS SOCIALES			1 RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		
1,1 Réalisées en France			1,1 Dons et legs collectés	1 218 279,30	1 218 279,30
Activité de recherches scientifiques sur les politiques publiques et l'emploi	802 267,46	802 267,46	Dons manuels non affectés	-	-
Activité de diffusion des recherches et des propositions	365 664,56	272 769,60	Dons manuels affectés	-	-
1,2 Réalisées à l'étranger			Legs et autres libéralités non affectés	6 061 505,53	6 061 505,53
Actions réalisées directement	-	-	Legs et autres libéralités affectés	-	-
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	-	-	1,2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	202 174,18	-
2 FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			2 AUTRES FONDS PRIVES		
Frais d'appel à la générosité du public	140 004,06	140 004,06	Loyer biens immobiliers de placement	225 535,73	-
Frais de recherche des autres fonds privés	-	-			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	-	-			
Charges liées aux biens immobiliers de placement	72 385,24	-			
3 FRAIS DE FONCTIONNEMENT	114 609,64	17 890,15	3 SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-	-
4 REMBOURSEMENT DU CAPITAL EMPRUNTE	-	61 804,58	4 AUTRES PRODUITS	97 166,16	
		1 294 735,85			
I TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	1 494 930,96		I TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	7 804 660,90	-
II DOTATIONS AUX PROVISIONS	4 717,64		II REPRISE DES PROVISIONS	8 121,65	-
III ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	-		III REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	-	-
			IV VARIATION DES FONDS DEDES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC	-	-
IV EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	6 313 133,95		V INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	-	-
<b>V TOTAL GENERAL</b>	<b>7 812 782,55</b>		<b>VI TOTAL GENERAL</b>	<b>7 812 782,55</b>	<b>7 279 784,83</b>
V Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		1 386 978,00			
VI Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la premières application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		2 681 713,85	VI Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		2 681 713,85
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		6 472 883,50
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
Missions sociales			Bénévolat		
Frais de recherche scientifiques et de diffusion sur les politiques et l'emploi	227 219,20		Prestations en nature	252 465,78	
Frais de fonctionnement et autres charges	25 246,58		Dons en nature		
<b>Total</b>	<b>252 465,78</b>		<b>Total</b>	<b>252 465,78</b>	

## NOTE N°17 - NOTE EXPLICATIVE AU COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

### Liste des missions sociales de la Fondation IFRAP :

- Activités de recherche scientifiques sur les politiques publiques et l'emploi.
- Activité de diffusion des recherches et des propositions.

### Modalités de répartition du financement des emplois entre les ressources collectées auprès du public et les autres produits de la Fondation IFRAP :

La méthode retenue est la méthode réelle, soit une répartition selon les rubriques du plan comptable, soit en fonction des frais directement affectables à la collecte auprès du public.

### Règles d'affectation des charges aux missions sociales :

Les charges directes sont ventilées en fonction de la mission sociale concernée.

Les charges communes sont réparties selon la clé de répartition suivante :

-> à l'activité de recherche	70%
-> à l'activité de diffusion	20%
-> aux frais de fonctionnement	10%

### Contributions volontaires en nature (Détail en page 16)

### Note sur les produits issus du legs reçu en 2019 :

Le legs reçu en 2019 a permis de générer un produit exceptionnel de 6.062 K€.

Une partie a été utilisée pour acquérir des immobilisations (1.387 K€).

Ainsi, le solde des produits du legs restant disponible s'élève à 4.675 K€ (6.062 K€ - 1.387 K€), il constitue des placements financiers au 31/12/2019.

Le Conseil d'Administration a décidé que ce montant de 4.675 K€ du legs restant disponible n'a pas vocation à être immédiatement utilisé par la Fondation. Il constitue des placements financiers dont l'objectif est de générer des produits financiers, qui représentent des produits complémentaires aux dons reçus, pour le financement des missions listées dans l'objet social de la Fondation.

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Administrateurs de la Fondation,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation IFRAP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le bureau le 8 septembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note 4. Evénements significatifs de l'exercice présente les impacts d'un leg significatif accepté en 2018 et réalisé en 2019. Nos travaux ont consisté à apprécier le traitement comptable retenu par la Fondation IFRAP au regard des dispositions des règlements CRC 99-01 et CRC 2008-12 et au regard de l'ensemble de la documentation juridique obtenue. Nous avons également vérifié que l'annexe donnait une information appropriée notamment en ce qui concerne le CER.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport moral et financier adressé aux membres du Conseil d'Administration**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Bureau adressé aux membres du Conseil d'Administration sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.



## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels**

Il nous appartient d’établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d’obtenir l’assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d’anomalies significatives. L’assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d’assurance, sans toutefois garantir qu’un audit réalisé conformément aux normes d’exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d’erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l’on peut raisonnablement s’attendre à ce qu’elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l’article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d’un audit réalisé conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d’erreurs, définit et met en œuvre des procédures d’audit face à ces risques, et recueille des éléments qu’il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d’une anomalie significative provenant d’une fraude est plus élevé que celui d’une anomalie significative résultant d’omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l’audit afin de définir des procédures d’audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d’exprimer une opinion sur l’efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l’application par la direction de la convention comptable de continuité d’exploitation et, selon les éléments collectés, l’existence ou non d’une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité

**FONDATION  
IFRAP**

*Comptes Annuels  
Exercice clos le 31  
décembre 2019*

de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris La Défense, le 17 septembre 2020

Le Commissaire aux comptes

M A Z A R S

---



Cyrille BROUARD



Yann SEMELIN

## Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Aux administrateurs de la Fondation,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Fondation, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

---

### CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

#### Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Paris La Défense, le 17 septembre 2020

Le Commissaire aux comptes

---

M A Z A R S



Cythille BROUARD



Yann SEMELIN

---